

## Procès-verbal de la réunion de Bureau du 11 janvier 2016

**Étaient présents** : Christophe Foels, Olivier Gathy, Olivier Jung, Alexandra Junod, Laurentiu Dirment (en début de réunion)

**Étaient excusés** : Charlène Viozat, Vanessa Dirment, Catherine Lutz

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 Intervention des entraîneurs
- 2 Point sur la situation financière
- 3 Règlement intérieur : remboursements de frais
- 4 Proposition concernant les conventions des joueurs et joueuses
- 5 Fiche d'inscription : maillots
- 6 Divers

### **1. Intervention de Laurentiu :**

- Concernant les NAP, Laurentiu demande des flyers supplémentaires afin de les distribuer aux enfants.

Les NAP ont fait la demande de reconduction pour le deuxième trimestre.

Pour Laurentiu :

Effectifs le premier trimestre : 11 le lundi et 12 le vendredi

Effectifs du second trimestre : 12 le lundi et 12 le vendredi

Pour Vanessa :

Effectifs pour le premier trimestre : 12

Effectifs pour le second trimestre : 12

Laurentiu constate que l'organisation est plus aisée au début et à la fin de l'entraînement afin que tous les jeunes concernés soient présents et repartent au point de rendez-vous pour être cherchés.

Le bureau souligne le fait qu'il faut un cadenas pour le local du Leclerc ainsi que des clés supplémentaires afin que Vanessa puisse aisément accéder au local. Le bureau demandera à Raphaël Malczewski, responsable matériel, de se charger de l'achat du cadenas.

Vanessa, par le biais d'Olivier Gathy, indique qu'elle a un long trajet à faire entre l'école et le gymnase, ce qui diminue la durée de l'entraînement.

Un jeune va s'inscrire au club suite à la participation des NAP.

Cette activité sera sûrement reconduite pour le troisième trimestre.

- Championnat jeunes : la compétition s'est bien déroulée malgré le manque de joueurs. Une équipe était forfait.

# SUSTT



- Top régional de détection : les quatre qualifiés de la compétition sont HANET Yvan, CALI Simon, CALVAR Milo et TOULY Noé. Ces quatre joueurs seront présents lors de la compétition. Ils devront trouver un chauffeur pour se rendre à Barr, vu la diversité des horaires pour chaque catégorie.

- Point sur les licences jeunes : Kévin Le et Maxime Laurent n'ont toujours pas réglé leur licence.

- Point sur les licences : afin de faciliter le travail de Charlène Viozat, les dossiers d'inscription seront fournis en entier seulement (fiche d'inscription + certificat médical + chèque). Les responsables de chaque section garderont les papiers tant que le dossier n'est pas complet et veilleront à relancer les joueurs afin d'obtenir tous les papiers.

- Entraînements : rien de particulier à signaler.

- Critérium : Laurentiu sera coach pour les joueuses évoluant en Nationale 2. Le troisième tour se déroule à Belfort.

Pour la saison prochaine, le bureau se chargera de trouver des coaches pour les différents niveaux de la compétition dans la mesure du possible.

## **2. Point sur la situation financière**

Olivier Jung et Catherine Lutz ont fait un bilan sur la situation financière ainsi qu'une projection sur les six prochains mois. Pour l'instant, selon les estimations, le club est en ordre au niveau des recettes. En ce qui concerne les dépenses, le coût est plus élevé que prévu en raison d'un écart sur certaines lignes entre les prévisions et le réalisé. Le bureau va réunir le comité lors d'une réunion afin de travailler sur ce point.

## **3. Règlement intérieur : remboursement de frais :**

- Les joueurs de départementale et de régionale ont des remboursements de frais kilométriques. Ils ne doivent pas oublier de remplir la fiche de remboursement de frais et de la transmettre à la trésorière.

- Certains points seront supprimés dans le règlement intérieur car ils sont stipulés dans le règlement financier et qu'ils dépendent de celui-ci. Olivier Gathy va travailler sur ce point afin de rendre le règlement intérieur plus lisible en lien avec le règlement financier.

- Proposition d'un point supplémentaire à rajouter dans le règlement intérieur qui sera faite lors de la réunion comité au sujet du principe de composition des équipes.

## **4. Proposition concernant les conventions des joueurs et joueuses :**

Un point sera modifié dans les conventions des joueurs pour la saison prochaine. Le joueur ou la joueuse s'engage à être disponible lors des journées de championnat. Cependant, ils ne joueront pas forcément toutes les journées ou tous les matchs dans la même équipe, en fonction de la composition des équipes faite par le responsable sportif et capitaines des équipes.

# SUSTT



## **5. Fiche d'inscription : maillots**

- Dans le nouveau formulaire d'inscription, il sera précisé que le maillot n'est fourni qu'aux compétiteurs.

Une nouvelle commande sera effectuée pour la saison prochaine.

Concernant les survêtements, le stock est suffisant.

## **6. Divers**

- Absence de verres au local de l'exen :

Une demande sera faite auprès des joueurs afin de savoir s'ils ont des verres à bière dont ils ne font plus usage pour les apporter au local de l'exen car celui-ci n'en dispose presque plus.

- Elsa se fait opérer de l'épaule et sera blessée pour toute la seconde phase.